



Fédération nationale du personnel de l'encadrement des sociétés de service
Informatique, des Études, du Conseil et de l'Ingénierie

22, Rue de l'Arcade, 75008 PARIS - Téléphone : 01.42.46.33.33

Courriel : contact@fiec-cgc.com - Site Internet : www.fiec-cfecgc.org

Communiqué de presse

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) chez Salesforce.com : Une poignée de dollars sur les tickets resto au bout de 18 ans de (non-)négociations !!

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) portant sur les salaires ont lieu en ce moment chez Salesforce.

LA SITUATION

Salesforce.com France est la société française qui revend les solutions du géant américain Salesforce. Le Chiffre d'affaires de Salesforce Monde est de 31,35 milliards USD, celui de Salesforce.com France 795 millions euros.

Pour 2022-2023, Salesforce France a réalisé une augmentation du CA de 45,63%.

Salesforce est présente en France depuis 18 ans (2005).

RÉTICENCE AUX NÉGOCIATIONS SALARIALES

Jusqu'en 2020, aucune NAO n'a pu voir le jour.

À partir de 2021 : toujours pas de NAO, mais la présentation d'une page rédigée aux États-Unis, à prendre ou à laisser.

En 2022 : Pas de NAO et même rejet de toutes les revendications malgré une perte du pouvoir d'achat de 60% des salariés.

En 2023, Salesforce.com a été condamnée 4 fois par le tribunal judiciaire de Paris, à la suite d'actions conduites par les élus CFE-CGC du CSE.

Malgré cela, rien de change.

Cette année, les demandes de la CFE-CGC incluent en priorité une augmentation générale de 7%, ce qui permettrait à peine de contrebalancer l'inflation et semble bien maigre compte tenu de l'augmentation de CA que les employés ont réalisée cette année.

Et pour seule réponse, la direction propose d'augmenter la prise en charge des titres restaurants de 11 à 12 euros.

Contacts

Guillaume Girard DS +33648874527 - gg.ds.cfecgc.sf@gmail.com

Yorgos Trachanas DSC +33622114567 - yt.ds.cfecgc.sf@gmail.com